

Déclaration Liminaire :

CSA AP du 06-01-2026

Pantin, le 06 janvier 2026

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs les membres du CSA,

L'**UFAP UNSa Justice** souhaite, tout d'abord, adresser ses vœux à l'ensemble des personnels de l'administration pénitentiaire. Non pas des vœux de façade, mais des vœux de respect, de protection et de considération pour celles et ceux qui continuent, chaque jour, à faire tenir debout une administration que l'État laisse sciemment s'effondrer.

L'administration pénitentiaire est aujourd'hui **exsangue, à bout de souffle**, et l'année 2025 aura marqué un point de rupture. Jamais notre institution ne s'est trouvée dans un état aussi critique, jamais les personnels n'ont été exposés à un tel niveau de **danger, de mépris et d'abandon**. L'année 2025 s'est achevée sur un record historique et indécent de surpopulation pénale, avec plus de **183 000 personnes suivies en milieu ouvert** et **104 000 personnes sous écrou**, dont **plus de 86 000 incarcérées**. Ces chiffres ne sont plus des alertes : ce sont des signaux d'alarme volontairement ignorés. La surpopulation détruit les conditions de travail, met quotidiennement les agents en danger et tue le sens même de la peine.

À cette bombe qu'est la surpopulation, devenue structurelle et exponentielle, s'ajoute une véritable hémorragie de personnels. Les vacances d'emplois atteignent des niveaux insoutenables, **les heures supplémentaires s'accumulent, sont écrêtées ou non rémunérées et l'épuisement devient la norme**. Le mal-être n'est plus un ressenti : il est systémique, documenté, criant. Les alertes sont données, répétées, formalisées... et pourtant, l'Etat persiste dans l'inaction ou les réponses cosmétiques.

Après 2024 et la lâche attaque d'Incarville, l'année 2025 aura marqué un changement de nature dans la violence subie par les personnels pénitentiaires. Avec les événements liés à la DDPF, un seuil a été franchi. Des attaques coordonnées ont poursuivi les agents jusque dans leur vie privée, visant leurs familles et leur intimité. **C'est une attaque frontale contre la République et contre l'autorité de l'État**. Pourtant, la réponse institutionnelle est restée dramatiquement insuffisante. Pendant que les personnels sont traqués, exposés, ciblés, des mesures élémentaires de protection comme le port de l'arme hors service, l'anonymisation pour les agents qui le souhaitent, une doctrine claire érigeant nos établissements en véritables zones de défense pénitentiaire continuent d'être repoussées ou édulcorées.

Dans ce contexte, les vœux de début d'année ne peuvent plus être des incantations creuses. Les personnels n'attendent pas des discours ni des promesses recyclées.

Loin d'être démagogiques ou populistes, nos revendications sont claires :

- Un **plan d'urgence immédiat** pour combler les vacances d'emplois, tous corps confondus ;
- De **véritables mesures politiques** pour faire face à une surpopulation devenue hors de contrôle ;

- La **création d'établissements spécialisés et adaptés** et une réorganisation profonde des détentions permettant un travail en équipes mobiles et sécurisées ;
- Des **mesures statutaires et indemnitaires fortes**, à la hauteur des responsabilités, contraintes, risques et spécificités de chacun des métiers pénitentiaires.

L'année 2026 ne pourra être meilleure qu'à la condition d'un changement radical de cap. **L'UFAP UNSa Justice** prendra toute sa place pour imposer ce virage, sans naïveté et sans complaisance. Une administration qui méprise ses agents ne peut ni fonctionner durablement, ni garantir la sécurité de la société.

S'agissant de l'ordre du jour de ce CSA AP, force est de constater qu'il est plus que temps que certaines pratiques évoluent. Comment justifier que nous soyons aujourd'hui appelés à valider des procès-verbaux datant de 2024 ? Comment expliquer de tels retards alors même que ces documents conditionnent la transparence, la traçabilité et la crédibilité du dialogue social ?

Ce dysfonctionnement récurrent ne saurait être imputé aux personnels administratifs, déjà fortement sollicités et souvent en grande difficulté. Il est la conséquence directe de choix organisationnels défaillants, de priorisations contestables et d'une chaîne décisionnelle qui ne place manifestement pas le dialogue social au rang de ses priorités. Ces retards traduisent un désintérêt préoccupant pour les instances de dialogue social et, par conséquent, pour les personnels sur le terrain.

L'UFAP UNSa Justice rappelle que le fonctionnement des CSA ne relève ni d'une option ni d'une formalité : c'est une obligation réglementaire et un pilier du dialogue social.

Enfin, nous ne pouvons passer sous silence le progiciel **PRISME**, dont le lancement s'apparente déjà à une **catastrophe annoncée**. Déployé dans la précipitation, avec une prise en compte aléatoire des remontées des utilisateurs, sans tests suffisants et sans considération réelle des réalités du terrain, PRISME cristallise toutes les dérives d'une administration qui confond modernisation et improvisation. Dysfonctionnements à répétition, perte de repères organisationnels, surcharge de travail, stress accru pour les agents : ce progiciel est devenu un facteur supplémentaire de désorganisation et de souffrance au travail.

À cela s'ajoute une gabegie financière inacceptable, avec des millions d'euros engagés dans un outil qui, à ce stade, ne remplit pas ses missions essentielles. **L'UFAP UNSa Justice** le dit avec force : nous n'accepterons pas que les personnels servent une nouvelle fois de variables d'ajustement, ni qu'ils revivent le fiasco du déploiement précédent dans le Grand Est. Si l'administration persiste dans cette logique, elle portera seule la responsabilité des conséquences opérationnelles, humaines et sécuritaires qui en découleront.

L'UFAP UNSa Justice ne se taira pas.
2025 a été l'année du constat brutal !
2026 doit être celle des décisions courageuses !

Les élus **UFAP UNSa Justice** au CSA AP